

APR2S

41 rue de Matignon
64340 Boucau
E-mail : contact@apr2s.fr
Tél : 0533092831

Maintien et actualisation des compétences de la préparation à l'Habilitation Électrique BS



Créé le 25/04/2022, Version 22.3, mis à jour le 6 septembre 2022

Une intervention BT élémentaire est une opération d'ordre électrique simple, qui doit être exécutée exclusivement hors tension par un chargé d'intervention élémentaire habilité BS. Il peut réarmer un disjoncteur une fois, remplacer à l'identique, raccorder des éléments électriques terminale.

Durée : 10.50 heures (1.50 jours) à raison de 7 heures par jour.

Nature de l'action de formation

Action de formation

Public visé

- Toute personne amenée à réaliser des interventions électriques simples sur de l'appareillage terminal, des interventions de connexion de matériel (volets roulants, stores, porte coulissante,...)

Nombre de participants

De 4 à 12 personnes.

Prérequis

- Avoir suivi la formation initiale à la préparation à l'habilitation électrique.

Lieu de la formation

- Intra-entreprise (pour les formations dans vos locaux et/ou sur mesure, merci de nous contacter)
- Inter-entreprise : APR2S - Salle Eguzki 41 rue de Matignon 64340 Boucau

Modalités de financement

Plusieurs modes de financement vous permettent d'accéder à nos formations en tant que salarié via votre entreprise ou en tant que particulier (salarié, demandeur d'emploi ou indépendant). Pour en savoir plus, merci de nous contacter.

Délais d'accès

Un délai minimal de quinze jours est nécessaire entre la demande et le début de la formation (estimation) selon le nombre de stagiaires.

Votre contact

Mme POUDENS Amandine - contact@apr2s.fr | 0533092831

Objectifs pédagogiques

- Identifier les grandeurs électriques
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement
- Identifier, vérifier, utiliser le matériel et l'outillage approprié
- Déterminer les zones dans lesquelles il peut intervenir
- Appliquer les consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie d'origine électrique

Programme de la formation

- Rappel sur la sécurité au travail
 - Identifier les types de contact
 - La réglementation
 - Présentation du principe d'habilitation
 - Conséquences des accidents

APR2S | 41 rue de Matignon Boucau 64340 | SIRET : 81040369100027 | N° de déclaration d'activité : 75640475864 (Auprès du préfet de la région: Nouvelle-Aquitaine). Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État. N° d'autorisation d'exercice CNAPS : FOR-064-2027-02-10-20220804144. N° d'agrément ADEF : 6420100701.

Maintien et actualisation des compétences de la préparation à l'Habilitation Électrique BS



Créé le 25/04/2022, Version 22.3, mis à jour le 6 septembre 2022

- Rappel des notions élémentaires en électricité
 - Les applications de l'électricité
 - La production d'énergie
 - Le réseau de distribution
 - Les récepteurs électrique
 - Les différents éléments d'un circuit électrique
 - Les grandeurs électriques
- Étude du phénomène de court-circuit
 - Court-circuit en continu
 - Court-circuit en alternatif
- Rappel des risques électriques
 - L'accidentologie en électricité
 - Les causes d'accidents
 - Les effets sur le corps humain
 - Domaines de tension
 - Mises en situation
- Rappel des moyens de prévention des risques
 - Principes de prévention
 - Les moyens de prévention du risque
 - Prévention des contacts directs
 - Prévention des contacts indirects
- Les symboles d'habilitation électrique
 - Les différents symboles d'habilitation électrique
- Intervenir face à un accident d'origine électrique et faire face à un incendie
 - Intervenir face à un accident d'origine électrique
 - Intervenir face à un incendie d'origine électrique
- Rappel du rôle du chargé de chantier
 - Le BO-HO-HOV chargé de chantier
- Rappel du rôle du chargé du BS
 - Les limites d'intervention du BS
 - Les EPI
 - La mise hors tension
- Test théorique
 - Test de connaissance
- Être capable d'identifier l'environnement et de travailler en sécurité
 - Se situer dans l'environnement électrique
 - Être capable de faire une mise hors tension
 - Être capable de faire une manœuvre

Organisation de la formation

Formateurs

Nos formateurs sont tous des spécialistes dans leurs domaines d'interventions et nous avons à cœur de vous proposer des formations adaptées, orientées vers l'humain, la réussite et l'efficacité.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

APR2S | 41 rue de Matignon Boucau 64340 | SIRET : 81040369100027 | N° de déclaration d'activité : 75640475864 (Après du préfet de la région: Nouvelle-Aquitaine). Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État. N° d'autorisation d'exercice CNAPS : FOR-064-2027-02-10-20220804144.
N° d'agrément ADEF : 6420100701.

APR2S

41 rue de Matignon
64340 Boucau
E-mail : contact@apr2s.fr
Tél : 0533092831

Maintien et actualisation des compétences de la préparation à l'Habilitation Électrique BS



Créé le 25/04/2022, Version 22.3, mis à jour le 6 septembre 2022

- Tableau Général Basse Tension (du lieu de formation)
- Outils isolés

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Sanction de la formation

Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Durée de validité: 3 ans.

Tarif

Tarif inter (dans nos locaux) : 190.00€ nets de taxes / personne. L'organisme de formation atteste être exonéré de TVA, en application de l'article 261.4.4.a du Code Général des Impôts.

Tarif intra (dans l'entreprise) : nous consulter.

Selon le nombre de stagiaire pour un même client et le lieu de formation (intra-entreprise / inter-entreprise) nous pouvons personnaliser notre offre. Les éventuels frais de déplacements, d'hébergement et de restauration du stagiaire ne sont pas compris. Ils sont exclusivement à la charge du client/stagiaire.